



Groupe de réflexion de la SEDI sur le droit international de la santé

Rapport annuel 2022-2023

Au cours de la dernière année, le Groupe de réflexion de la SEDI sur le droit international de la santé (IGIHL) a poursuivi sa mission de promotion et de développement du débat académique et de la recherche juridique sur des questions d'actualité liées aux effets à long terme de la pandémie de Covid-19, aux interactions entre la santé mondiale et les droits de l'homme, à l'amélioration de la préparation juridique pour une meilleure sécurité sanitaire mondiale, ainsi qu'à l'évolution du droit international de la santé, en mettant l'accent sur les processus législatifs en cours concernant la révision du Règlement sanitaire international de l'OMS (2005) et la négociation d'un traité mondial sur les pandémies.

L'IGIHL a également été actif dans l'organisation d'événements dans le cadre de la conférence annuelle de la SEDI « *Is International Law Fair? – Le droit international est-il juste?* », qui a eu lieu à l'Université d'Aix-Marseille à Aix-en-Provence (France) du 30 août au 1er septembre 2023.

Le 31 août, les modérateurs de l'IGIHL ont organisé un atelier pré-conférence intitulé *Equity in Pandemic Response after Covid-19: Fairness Through International Health Law and Beyond*, qui s'est déroulé en format hybride. Après la diffusion d'un appel à communications, le comité de coordination a reçu quatorze propositions émanant de chercheurs en début de carrière et de professeurs d'université. Six ont été sélectionnées pour être présentées lors de l'atelier. Les présentations ont été réparties en trois groupes (*Equity and Fairness in Global Health Security; Achieving Equity: Global and Regional Mechanisms; Equity and Fairness: Lessons from Other Regimes*), et chaque partie a été présidée par les membres du comité de coordination qui ont assisté à la

conférence en personne (Dr. Pedro A. Villarreal, Prof. Stéphanie Dagon et Prof. Stefania Negri). Le Prof. Gian Luca Burci a participé à distance et a prononcé un discours d'ouverture sur les développements actuels du droit international de la santé, expliquant notamment les diverses initiatives, les réseaux universitaires et les groupes qui contribuent à l'avancement du domaine. L'événement a réuni des participants en provenance d'Israël, de France, d'Italie, de Grèce et des États-Unis. La participation de deux diplomates des missions permanentes du Mexique et de la Colombie à Genève, qui sont personnellement impliqués dans les négociations du traité sur les pandémies à l'OMS, a apporté une valeur ajoutée à la discussion. L'événement a attiré un grand nombre de participants et les discussions à la fin de chaque session ont été intenses et stimulantes.

Le 1er septembre, les modérateurs de l'IGHIL ont participé à l'Agora 12 « Fairness and Unfairness in International Health Law : Challenges and Perspectives ». La Prof. Stefania Negri a été invitée par les organisateurs de la conférence à présider l'agora, tandis que le Dr. Pedro A. Villarreal et la Prof. Stéphanie Dagon ont été invités en tant qu'intervenants, suite à la sélection opérée parmi les quatorze résumés proposés en réponse à l'appel lancé par la SEDI. Le troisième intervenant sélectionné était une jeune chercheuse post-doctorale italienne, la Dr. Ludovica Di Lullo. L'agora a été un succès et les trois présentations ont suscité une discussion animée avec le public, avec un grand nombre de questions et de commentaires pertinents auxquels il a été difficile de répondre en raison des contraintes de temps. Les analyses présentées à l'agora devraient être publiées dans les prochains mois.

Pour l'avenir, le IGIHL continuera à stimuler le débat sur les défis et les perspectives du droit international de la santé et à organiser des événements, dont des événements académiques.

A cet égard, le IGIHL sera un partenaire important dans les activités menées dans le cadre des Actions Jean Monnet financées par l'Union européenne et nouvellement attribuées à la Prof. Stefania Negri. Ces Actions sont la Chaire Jean Monnet “One Health: Global and EU Perspectives” et le Centre d'excellence Jean Monnet “New Visions of the European Union’s Role in Global Health”. Ils poursuivront leurs activités pendant les trois prochaines années académiques (2023-2026).